Chère Cliente, Cher Client,
Vous avez choisi le robot Sweepy Free® de ZODIAC et nous vous remercions de votre confiance.
Votre appareil a été conçu, fabriqué et contrôlé avec le plus grand soin afin qu'il vous donne entière satisfaction.
Avant la mise en service, lisez attentivement cette notice d'utilisation. Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires pour que votre robot vous rende le maximum de services, en toute sécurité.
Pour toute information supplémentaire, votre revendeur, qui est un professionnel de la piscine, saura vous conseiller sur l'utilisation et l'entretien de votre robot. Vous pourrez vous procurer chez lui les pièces de rechange et bénéficier d'un Service Après-Vente qualifié.

SOMMAIRE



Mise au rebut du produit / Protection de l'environnement :
Conformément aux exigences de la directive DEEE - 2002/96/CE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), les produits électriques et électroniques usagés doivent être détruits séparément des ordures ménagères normales afin de promouvoir la réutilisation, le recyclage et d'autres formes de récupération, ainsi que de limiter la quantité de déchets devant être éliminés et de réduire du même coup les décharges. Lorsque vous vous débarrasserez de ce produit, respectez les prescriptions locales pour l'élimination des déchets. Ne le jetez pas dans la nature, mais remettez-le à un centre de collecte spécialisé de rebuts électriques et électroniques et/ou renseignez-vous auprès de votre revendeur lors de l'achat d'un nouveau produit.

1 / VOTRE SÉCURITÉ

Votre robot Sweepy Free® a été fabriqué en conformité avec les normes les plus rigoureuses. Pour profiter de votre appareil en toute sécurité, respectez les indications suivantes :

> Ne raccordez le boîtier de commande qu'à une prise de courant protégée par un dispositif de protection à courant différentiel résiduel de 30 mA maximum.
> Veillez à ce que la prise de courant soit constamment et aisément accessible.
> Le boîtier de commande ne doit pas être installé dans un lieu inondable.
> Éloignez le boîtier de commande d'au moins 3,5 mètres par rapport au bord du bassin, et évitez de l'exposer directement au soleil.
> Ne laissez jamais personne se baigner lorsque votre robot est dans la piscine.
> Si par accident, le boîtier tombait dans l'eau, débranchez impérativement la prise électrique avant de le récupérer.
> Afin d'éviter tout risque de choc électrique, n'ouvrez jamais le boîtier de commande électronique. Faites appel à un technicien qualifié.
> Ne faites pas fonctionner le robot en dehors de l'eau.
> N'essayez jamais de réparer le câble d'alimentation secteur. Contactez les Services Après-Vente pour le faire remplacer par la pièce détachée d'origine afin d'éviter un danger.
> N'utilisez pas l'appareil dans votre piscine si la température de l'eau est supérieure à 35°C.
> Débranchez le câble d'alimentation secteur avant toute opération de nettoyage, maintenance ou service et après toute utilisation.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

2 / MISE EN ŒUVRE

DEBALLAGE

L'emballage doit contenir les éléments suivants :

> le robot Sweepy Free® ; un chariot de transport ; un boîtier de commande ; la télécommande et un tour de cou pour l'accrocher ; le manuel d'utilisation et le certificat de garantie.

Pour déballer les éléments, procédez comme suit :

> Retirez la boîte se trouvant sur le robot : elle contient le boîtier de commande.
> Retirez les pièces du chariot. **Schéma 1**.
> 2 tubes supérieurs : droit (1) et gauche (2), 1 crochet boîtier (3), 2 crochets de câble : haut (4) et bas (5), 1 capot crochet (6) et une pochette de vis comprenant 2 vis spéciale pour plastique (7), 4 vis longues (8), 4 écrous (9) et une clé.
> Sortez enfin la partie basse du chariot (10).

Vérifiez que l'appareil n'a pas subi de dommage lors du transport (chocs, pièces cassées, etc.). Si vous constatez la moindre anomalie, n'hésitez pas à contacter votre revendeur avant d'utiliser votre robot.

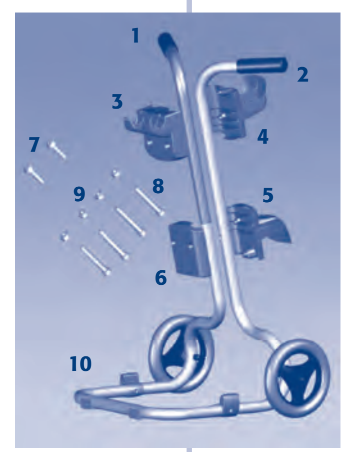


Schéma 1

MONTAGE DU CHARIOT DE TRANSPORT

Montage de la partie haute du chariot. **Schéma 2**.

a) Positionnez les tubes hauts (1) et (2) sur le crochet boîtier (3).
b) Posez le crochet câble (4). Les tubes doivent être orientés du côté du crochet câble.
c) Mettez la vis (7) en haut du crochet câble et serrez-la à l'aide de la clé.
d) Mettez les vis longues (8), dans le crochet boîtier en maintenant les écrous (9) dans le crochet câble et serrez-les.

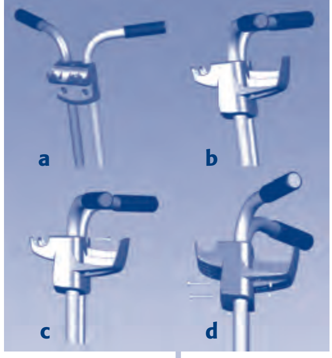


Schéma 2

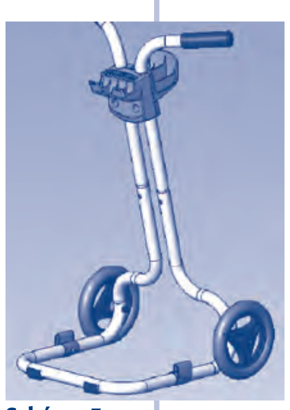



Schéma 3

Assemblage final. **Schéma 3**.

a) Positionnez la partie haute que vous venez d'assembler sur la partie basse du chariot (10).

b) Positionnez le crochet câble (5) et son capot (6) sur l'assemblage.

Mettez la vis (7) en bas du crochet câble et serrez-la à l'aide de la clé.

Mettez 2 vis longues (8), dans le capot crochet en maintenant les écrous (9) dans le crochet câble et serrez-les.

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Pour votre sécurité et un bon fonctionnement du robot procédez selon les étapes suivantes :

> Placez le boîtier de commande à une distance d'au moins 3,5 mètres du bord du bassin en évitant une exposition directe du boîtier au soleil ; il peut être soit posé sur le sol, soit accroché sur le chariot. **Schéma 4**.

> Raccordez le câble du robot sur le boîtier de commande et verrouillez le connecteur. **Schéma 5**.

> Ne raccordez le boîtier de commande qu'à une prise de courant protégée par un dispositif de protection à courant différentiel résiduel de 30 mA maximum (en cas de doute, contactez un électricien installateur).

TRÈS IMPORTANT ! Si vous utilisez une rallonge pour raccorder votre nettoyeur au secteur, veillez à ce que le boîtier de commande ne puisse pas être placé à moins de 3,5 m du bord de la piscine.



Schéma 5



Schéma 4

IMMERSION DU ROBOT

IMPORTANT : n'autorisez aucune baignade lorsque le robot est dans la piscine.

Plongez le robot dans l'eau. **Schéma 6**. Il est indispensable que l'appareil descende seul et se pose sur le fond du bassin. Bien dérouler le câble sur toute sa longueur afin de limiter les entortillements. Étalez le câble sur le bassin. Pour un meilleur fonctionnement, nous conseillons de placer le chariot avec le boitier de commande au centre de la longueur du bassin.



Schéma 6

FONCTIONNEMENT

Sweepy Free® dispose de 4 programmes de nettoyage. En fonction de l'état de votre bassin, vous avez le choix entre 2 cycles de nettoyage et 2 modes de fonctionnement :

 > Cycle I : pour un nettoyage rapide d'un bassin peu sale (45 mn et 1 h 15).

 > Cycle II : pour un nettoyage minutieux de votre bassin (1 h 20 et 2 h).

 > Mode «Fond seul» : le robot nettoie uniquement au fond du bassin.

 > Mode «Fond et parois» : le robot nettoie le fond, les murs et la ligne d'eau de votre piscine.



Lors de la mise sous tension, le robot est en veille. Il est alors en attente d'une commande de démarrage.

La mise en route du robot se fait en enfonçant la touche correspondant à l'un des 2 cycles de nettoyage. Le voyant correspondant au cycle sélectionné s'allume.
Le robot démarre après quelques secondes et calculera sa propre trajectoire de nettoyage.

En appuyant sur la touche , le voyant correspondant au mode de fonctionnement en cours s'allume («Fond seul» ou «Fond et parois»). La modification du mode de fonctionnement peut être faite en appuyant sur la touche . Le robot ne démarre pas, l'appui sur la touche correspondant à l'un des 2 cycles de nettoyage permet au robot de commencer le cycle de nettoyage.

À chaque mise en route, le mode de fonctionnement initial correspond au mode de fonctionnement actif lors du dernier arrêt de l'appareil («Fond seul» ou «Fond et parois»).

Vous pouvez changer le cycle de nettoyage et le mode de nettoyage à n'importe quel moment lorsque le robot fonctionne. Il suffit d'appuyer sur la touche correspondant à l'autre cycle (I ou II) ou à l'autre mode (Fond seul ou Fond et parois). Un cycle complet de nettoyage redémarrera.

Pour arrêter le robot au cours du cycle, appuyez sur la touche .

Remarque :
Si vous appuyez sur la touche correspondant au cycle en cours, votre action n'a pas d'effet.
À la fin du cycle, le robot s'arrête : les voyants du cycle et du mode sélectionnés clignotent pour indiquer que le boîtier est toujours sous tension et que le cycle est terminé.

Appuyez sur le bouton .



Débranchez le cordon d'alimentation de la prise secteur. Débranchez le câble du boîtier de commande et enroulez-le sur les crochets prévus à cet effet sur le chariot.

Si vous souhaitez relancer un nouveau cycle après l'arrêt du robot, appuyez sur le bouton  et attendez quelques secondes avant de redémarrer votre robot.

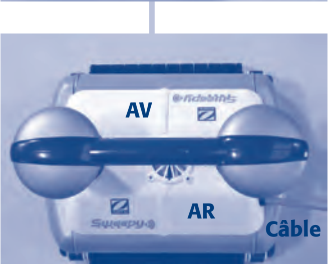
IMPORTANT :
Attendez environ 1/4 d'heure après la fin du cycle avant de sortir le robot de l'eau.

MODE TÉLÉCOMMANDÉ

Vous pouvez diriger le robot comme vous le souhaitez au moyen de la télécommande.
La télécommande est équipée de 4 touches :

↑	↓	↻	Auto
Avant	**Arrière**	**Tourne**	**Retour en mode automatique**





Utilisation de la télécommande

Le sens du robot est fixé par la sortie du câble de la coque.
Nota : le robot tourne toujours autour du câble donc il tourne à droite ou à gauche selon que le robot avance ou recule.

Passage en mode télécommandé

Le passage en mode télécommandé est activé dès que l'une des touches de la télécommande est enfoncée. Les leds sur le boîtier de commande clignotent en alternance. Le robot se déplace alors dans la direction souhaitée.
En appuyant sur la touche ↻, le robot se déplace en marche Avant et tourne (à droite).

Tant que la touche est maintenue enfoncée, le robot tourne (à droite ou à gauche selon le sens de déplacement en cours). Dès que la touche est relâchée, le robot poursuit son déplacement dans le sens précédent la rotation.

Un simple appui sur les touches ↑ ou ↓ provoque le déplacement de l'appareil dans le sens choisi.
Les voyants situés sur le coffret et indiquant le cycle et le mode de fonctionnement actifs clignotent en alternance.

Retour au fonctionnement automatique

Le retour en fonctionnement automatique s'effectue en appuyant sur la touche **Auto** ou si aucune touche n'est actionnée pendant 30 secondes.
Dans tous les cas, le robot s'arrête pendant 3 secondes (mais la pompe reste en fonctionnement) avant de reprendre le cycle de nettoyage en mode automatique pour vous informer du changement d'état.
Les voyants situés sur le coffret redeviennent fixes.

Procédure d'appairage

En cas de remplacement du coffret ou de la télécommande, la nouvelle télécommande doit être appariée avec le coffret. Pour cela : branchez le coffret de commande sur le secteur. Le robot n'est pas forcément connecté au coffret de commande.

> Appuyez sur la touche ↻ de la télécommande et maintenez la enfoncée pendant la suite de l'appairage.

> Appuyez sur la touche ⏻ puis sur la touche du cycle I tout en maintenant la touche ⏻ enfoncée.

> Après 6 secondes environ, les 4 voyants du coffret s'allument.
> Relâchez les touches ; la télécommande est maintenant prête à l'utilisation.

Si les voyants s'éteignent lorsque les 3 touches sont enfoncées, reprenez la procédure d'appairage.

CONSEILS D'UTILISATION

Utilisez votre robot nettoyeur aussi souvent que possible. Vous profiterez pleinement d'un bassin toujours propre et le sac filtre se colmatera moins vite.
Le robot doit fonctionner dans une eau de piscine dont la qualité est la suivante :
Chlore < 2 mg/l, pH compris entre 6.8 et 7.6, température comprise entre 10°C et 35°C.
Il peut arriver qu'une partie de la piscine ne soit pas parfaitement nettoyée après l'exécution du programme automatique de votre robot. Dans ce cas, vous pouvez utiliser le mode télécommandé pour parfaire le nettoyage, en très peu de temps.

Ne laissez pas votre robot en permanence dans l'eau.

IMPORTANT : n'utilisez pas votre robot si vous faites une chloration choc dans votre piscine !

Ne tirez pas sur le câble pour sortir le robot de l'eau. Utilisez pour cela la poignée.





3 / NETTOYAGE ET ENTRETIEN

NETTOYAGE DU SAC-FILTRE

Nous vous conseillons de nettoyer le sac-filtre à chaque fin de cycle. Ne laissez pas les saletés sécher dans le sac-filtre. Il serait alors difficilement nettoyable et pourrait ne plus être utilisable. Assurez-vous que le cordon d'alimentation est débranché de la prise secteur ou que le câble flottant est débranché du boîtier d'alimentation.

> Sortez le robot de l'eau et déposez-le à l'envers sur la plage, de manière à accéder à la plaque porte-filtre située sous le robot. **Schéma 7**.

> Écartez les 4 cliquets qui maintiennent la plaque. Dégagez-la en la maintenant à l'envers, afin que les saletés restent dans le sac. **Schéma 8**.

> Défaites les 2 pinces de blocage en plastique, pour sortir le sac. **Schéma 9**.

> Écartez délicatement l'élastique de la base du filtre et dégagez-le de la plaque porte-filtre. **Schéma 10**.

> Videz le sac et nettoyez-le à l'eau courante ou si nécessaire à l'eau légèrement savonneuse. Dans ce cas, rincez-le abondamment, en ayant soin de le retourner. Vous pouvez le passer en machine en suivant les instructions figurant sur l'étiquette à l'intérieur du sac.

> Rincez également la plaque porte-filtre et enlevez les éventuels déchets coincés sous les clapets.

> Replacez le sac-filtre en positionnant le nœud de l'élastique de maintien au centre de la largeur du porte-filtre et les coins du sac sur les angles des tringles métalliques. L'étiquette Zodiac se trouve le long d'une tringle.

> Positionnez les pinces de blocage en plastique sur les tringles.

> Replacez le porte-filtre et encliquetez-le.



Schéma 7



Schéma 8



Schéma 9



Schéma 10

NETTOYAGE ET STOCKAGE DU ROBOT

Le robot doit être nettoyé régulièrement à l'eau claire ou légèrement savonneuse, à l'exclusion de tout solvant tel que le trichloréthylène ou équivalent. Rincez abondamment le robot à l'eau claire. Aucune pièce mécanique externe accessible à l'utilisateur, ne nécessite de graissage.
Le robot doit être stocké sur le chariot prévu à cet effet pour que les brosses ne s'écrasent pas et que le robot sèche rapidement.

IMPORTANT :
Ne laissez pas sécher votre robot en plein soleil sur le bord de la piscine. Ne laissez pas le coffret de commande et la télécommande à l'extérieur en plein soleil ou sous la pluie.

4 / CHANGEMENT DES BROSSES

LE ROBOT EST ÉQUIPÉ DE BROSSES EN CAOUTCHOUC SEBS

Les brosses en caoutchouc à lamelles sont équipées de témoins d'usure. Pour que votre nettoyeur soit toujours très performant, vous devez remplacer les brosses dès que l'un des témoins d'usure est atteint (même si l'usure des lamelles n'est pas homogène). **Schéma 11**.

Nous vous conseillons de changer les brosses après 2 saisons d'utilisation.

Pour réaliser cette opération, procédez comme suit :

> Retourner le robot.
> Sortir les languettes des fentes de la première brosse.
> Retirer la brosse usagée.
> Positionner la nouvelle brosse en enfilant la partie sans lamelles autour du support de brosse. **Schéma 12**.
> Enfiler chaque languette dans leur encoche et tirer délicatement sur les languettes pour faire passer leur talon de l'autre côté de la fente. **Schéma 13**.
> Couper les languettes, à l'aide d'une paire de ciseaux pour qu'elles soient au niveau des autres lamelles. **Schéma 14**.
> Renouveler ces opérations avec la seconde brosse.

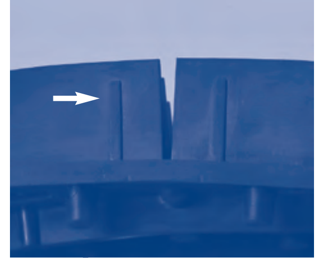

Schéma 11


Schéma 12


Schéma 13


Schéma 14

LE ROBOT EST ÉQUIPÉ DE BROSSES EN MOUSSE

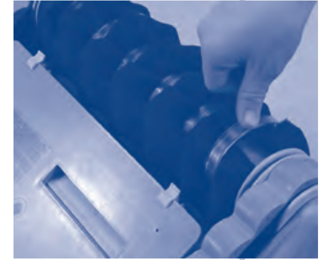
Nous vous conseillons de changer les mousses après une saison d'utilisation.
Elles doivent impérativement être changées si leur surface est lisse ou usée.
Pour réaliser cette opération, procédez comme suit :

> Retournez le robot.
> Écartez les brosses pour faire apparaître les clips attache mousses. Glissez les doigts sous les brosses, pour dégager les clips qui les maintiennent en prenant soin de ne pas trop les écarter. **Schémas 15 et 16**.
> Retirez les mousses usagées et remplacez-les par des nouvelles, côté lisse à l'intérieur.
> Replacez les clips. **Schémas 17 et 18**.
> Resserrez les brosses autour des clips.


Schéma 15


Schéma 16


Schéma 17


Schéma 18

5 / AJUSTEMENT DU LESTAGE


Schéma 19

Il peut être nécessaire d'ajuster le lestage du robot pour améliorer son efficacité.

Attention : il est indispensable de s'assurer que le sac-filtre soit propre, que l'eau de la piscine soit convenablement équilibrée et qu'il n'y est pas de présence d'algue sur les parois de votre piscine avant d'ajuster le lestage du robot.


Schéma 20

Si le robot ne monte pas jusqu'à la ligne d'eau, retirez le lest (2 plaquettes) situé sous le bloc moteur.
Si le robot monte trop en ligne d'eau et prend de l'air, déplacez le lest (2 plaquettes) de la position 3 à la position 2 et ajoutez un lest (2 plaquettes) en position 4 pour que le lestage reste équilibré.



Pour ajuster le lestage :
> Retournez le robot avec soin.
> Retirez la plaque porte-filtre. **Schéma 19**.
> Dévissez et retirez la grille de protection du bloc moteur. **Schéma 20**.
> Ajustez le lestage. **Schéma 21** (5 du côté de la sortie de câble).
> Remettez la grille et vissez-la sur le carter puis repositionnez la plaque porte-filtre.

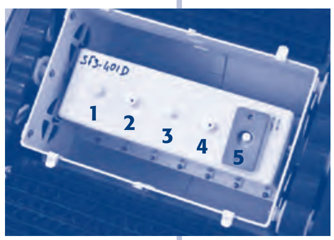


Schéma 21

6 / EN CAS DE PROBLÈME...

Le robot ne se plaque pas bien au fond de la piscine :
Il reste de l'air dans la coque de l'appareil. Reprenez les opérations d'immersion en respectant point par point les étapes décrites dans le paragraphe «Immersion du robot».
Retournez bien le robot en le maintenant immergé pour que l'air bloqué dans la coque s'échappe.

Le robot ne monte pas ou plus sur les parois. Il peut y avoir 3 raisons :
> le sac-filtre est plein ou encrassé : il suffit de le nettoyer.
> le lestage n'est pas correct. Ajustez le lestage.
> bien que l'eau paraisse limpide, il y a des algues microscopiques dans votre bassin, non visibles à l'oeil nu, qui rendent les parois glissantes et empêchent le robot de grimper. Faites alors une chloration choc et baissez légèrement le pH. Ne laissez pas le robot dans l'eau pendant le traitement choc.

Au démarrage, le robot n'exécute aucun mouvement :
Vérifiez que la prise de courant sur laquelle le boîtier de commande est raccordé, est bien alimentée.
Vérifiez que vous avez bien lancé les cycles de nettoyage I ou II.
Si le problème persiste, contactez votre revendeur.

Les 2 voyants cycle I et cycle II clignotent en alternance :
Votre robot a rencontré un problème ou un défaut est apparu pendant le fonctionnement.
Débranchez la prise de courant, attendez 10 secondes au minimum puis rebranchez la prise.
Vérifiez que le câble est bien connecté au coffret de commande.
Vérifiez que des débris ne gênent pas la rotation des brosses et/ou se trouvent au niveau de l'hélice.
Nettoyez le sac filtre.
Lancez ensuite un nouveau cycle de nettoyage.
Si le problème persiste, contactez votre revendeur.

7 / CONFORMITÉ

Cet appareil a été conçu et construit selon les normes suivantes :

Suivant la directive de compatibilité Électromagnétiques : 2004/108/EC et les normes :
EN 55014-1: 2000 +A1:2001 +A2:2002
EN 55014-2: 1997 +A1:2002
EN 61000-3-2: 2000 + A2:2005
EN 61000-3-3: 1995 + A1:2001 +A2:2005

Suivant la directive basse tension : 2006/95/EC et les normes :
EN 60335-1: 2002 + A1:2004 + A2:2006 +A11:2004 + A12:2006
EN 60335-2-41: 2003 + A1:2004
Vis-à-vis desquelles il est conforme.

Le produit a été testé dans les conditions normales d'utilisation.

CONFORMITÉ R&TTE

BZT - ETS Certification Gmbh, atteste sous sa responsabilité que le produit ERONE 024A de la société ELPRO INNOTEK S.p.A, Via Piave, 23 - I.31020. auquel se réfère la présente attestation est conforme aux normes et documents de normalisation s'y rapportant :

- EN 300 220-3 V1.1.1 (2000-09) : Compatibilité électromagnétique et spectres de radio-fréquences (ERM) ; appareils à faible portée (SRD) ; équipement radio à utiliser dans la bande de fréquences de 25 MHz à 1 000 MHz pour des niveaux de puissance jusqu'à 500 mW. Partie 3 : Norme EN harmonisée couvrant les exigences essentielles suivant article 3.2 de la Directive R&TTE.
- EN 301 489-03 (2000-07) : Compatibilité électromagnétique et spectres de radio-fréquences (ERM) ; Norme de compatibilité électromagnétique (EMC) pour équipement et services radio. Partie 3 : Conditions spécifiques pour les appareils à faible portée (SRD) fonctionnant à des fréquences comprises entre 9 kHz et 40 GHz.
- EN 60 065 (1998) : Appareils audio, vidéo et appareils électroniques analogues. Exigences de sécurité.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

8 / SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

Tension alimentation coffret : 230 V 50 Hz
Tension alimentation robot : 30 VDC
Puissance absorbée : 150 W max
Longueur de câble : 16,5 m ou 25 m
Dimensions du robot (LxPxh) : 42 x 40 x 28 cm
Dimensions emballage (LxPxh) : 58 x 58 x 59 cm

Poids du robot : 9 kg 900
Poids emballé : 22,1 kg
Capacité de filtration : 20 microns
Largeur nettoyée théorique : 330 mm
Débit pompe : 16 m^3/h
Durée des cycles : 45 mn, 1 h 15, 1 h 20, 2 h

Le fabricant se réserve le droit de modifier ces spécifications sans avis préalable.
Bien que le robot Sweepy Free® ait été testé sur une grande variété de piscines, ZODIAC ne peut prendre aucune responsabilité quant à la parfaite adaptation du robot à une piscine en particulier.

9 / VOTRE GARANTIE

Les présentes conditions correspondent aux lois françaises en vigueur à la date de leur impression.

CONDITIONS

Nous garantissons que tout matériel est techniquement irréprochable et exempt de défaut de matière ou de fabrication et qu'il correspond à l'évolution de la technique et aux règles de l'art en vigueur au moment de sa mise sur le marché.
Des modifications ultérieures faites sur nos produits (améliorations ou modifications faisant partie de l'avancée technologique du produit) ne peuvent donner lieu à une intervention de notre part.
La garantie est limitée à la réparation ou au remplacement de l'appareil, si un défaut de conformité est reconnu. Le choix de la solution est laissé à notre initiative, sachant qu'aucune mise en œuvre de la garantie ne saurait être supérieure au préjudice direct subi, et ne pourrait entraîner de frais déraisonnables à charge du vendeur ou du fabricant.
La garantie est annulée de plein droit si l'appareil a subi l'intervention d'un tiers, étranger à nos ateliers ou à un réparateur non agréé par nous, ou si des modifications ont été apportées sans notre accord écrit. La garantie est également annulée de plein droit en cas d'utilisation non conforme à la notice d'utilisation accompagnant l'appareil lors de son achat.
Toute garantie légale telle que celle décrite dans l'article 1641 du Code Civil s'applique. Tout texte qui entrerait en vigueur après l'édition de la présente garantie, et dont les termes seraient d'ordre public, s'appliquerait automatiquement même s'il est différent des présentes.

SONT EXCLUS DE LA GARANTIE :

> L'usure normale des pièces d'usure comme les chenilles, les brosses, les courroies ou les sacs-filtre.
> Les dégâts électriques causés par la foudre ou un mauvais raccordement électrique.
> La casse due aux chocs ou à une mauvaise utilisation (robot, accessoires et câbles inclus).
> En aucun cas, la réparation ou le remplacement effectué au titre de la garantie ne peut avoir pour effet de proroger ou de renouveler le délai de garantie de l'appareil.

Durée de la garantie

La durée de la garantie est fixée à deux ans à partir de la date de facturation au premier utilisateur.

Objet de la garantie

Pendant la période de garantie définie ci-dessus, toute pièce reconnue défectueuse sera remise en état ou échangée par le constructeur par une pièce neuve ou en état de bon fonctionnement.
Sous réserve de toutes dispositions légales françaises d'ordre public qui pourrait être mise en vigueur après l'édition de la présente garantie, les frais de déplacement et de main d'œuvre seront à la charge de l'utilisateur.
En cas de retour en atelier, les frais de transport aller-retour seront à la charge de l'utilisateur, les frais de main d'œuvre restent à la charge du constructeur.
L'immobilisation et la privation de jouissance d'un appareil en cas de réparation éventuelle ne sauraient donner lieu à indemnités. En tout état de cause, la garantie légale du vendeur continue à s'appliquer en vertu de l'article 4 du décret n°78-464 du 24 mars 1978.

Avaries de transport

Les appareils voyagent toujours aux risques et périls de l'utilisateur.
Il appartient à celui-ci, avant de prendre livraison de l'appareil, de vérifier qu'il est en parfait état.
Notre responsabilité ne saurait être engagée à ce sujet.